DEPARTEMENT
de la HAUTE - GARONNE
Arrondissement de Muret

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE LHERM

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives, la municipalité a mis en place la dématérialisation de la facture de cantine.

Outre les modes de paiement déjà proposés pour régler la facture de cantine des enfants (chèque bancaire, espèces et prélèvement automatique), **vous avez la possibilité d'effectuer votre paiement de manière sécurisée en ligne** et/ou d'accéder par ce biais à **votre facture dématérialisée, laquelle se trouvera sous format PDF**.

Il est à noter qu'une fois passée la date d'échéance de la facture, vous ne pourrez plus procéder au paiement en ligne. Il est donc impératif de régler celle-ci dans les délais impartis, sinon il vous faudra régler cette facture par chèque ou espèces.

Si la dématérialisation vous intéresse, merci de nous retourner le coupon ci-dessous pour l'inscription.

Nous espérons que ces dispositions vous apporteront un meilleur confort.

Le Maire, Frédéric PASIAN

MAIRIE DE LHERM 31600

DEMATERIALISATION FACTURE CANTINE

Nom et Prénoms des enfants scolarisés à Lherm : ……..……..

……..……..

Nom et prénom du père : ……..… ……..……..…

Nom et prénom de la mère : ……

Adresse postale : ……

Adresse mail pour recevoir les documents ……..……..……

Numéro de téléphone ……..……..…….

2 avenue de Gascogne – 31600 LHERM – Tél : 05.61.56.07.25
Email : regie@mairie-lherm.fr